

## NOTICE EXPLICATIVE DÉCLARATION D'IDENTIFICATION

La déclaration d'identification est un document unique pour tous les opérateurs d'une même filière. Les opérateurs n'exerçant qu'une seule des quatre activités de production de lait, collecte de lait, transformation ou affinage ne compléteront que les éléments relatifs à cette activité.

Si un opérateur pratique plusieurs activités, il renseignera les différents éléments de ces activités sur une même déclaration d'identification.

En revanche, si une même entreprise possède plusieurs sites impliqués dans au moins une des quatre activités de la filière AOC Chaource, chaque site devra avoir sa propre déclaration d'identification.

### **1 ) RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR : PAGE 1**

#### **1. CADRE « IDENTITE DE L'OPERATEUR »**

Ce cadre est à remplir obligatoirement. Dans le cas d'une structure impliquant plusieurs responsables (par exemple un GAEC), chacun des responsables de l'entreprise doit être mentionné et devra signer l'engagement.

#### **2. CADRE « ACTIVITE DE L'OPERATEUR »**

L'opérateur coche la ou les activités dans lesquelles le site est impliqué.

### **2 ) DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION : PAGE 2**

Ne remplir que le ou les cadres concernant les activités pour lesquelles l'opérateur est concerné.

S'il n'y a rien à renseigner dans le cadre correspondant (par exemple pour un opérateur dont le site de production est identique au siège social), mettre un trait  pour indiquer que vous n'êtes pas concerné.

### **3 ) ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR : PAGE 3**

Cette page est à faire signer par le ou les responsables de la structure, identifiés en page 1

### **4 ) ANNEXE**

Cette annexe ne concerne que les activités de production du lait, transformation ou affinage. L'opérateur doit compléter le ou les cadres correspondant à ses activités, en cochant pour chaque rubrique la réponse qui correspond à sa situation.